

SYSTÈMES SOCIO-ÉCONOMIQUES MOSSI ET MIGRATIONS (1)

Jean-Louis BOUTILLIER*, André QUESNEL** et Jacques VAUGELADE**

* économiste O.R.S.T.O.M.

** démographes O.R.S.T.O.M.

24, rue Bayard 75008 Paris.

RÉSUMÉ

Les auteurs ont réalisé en 1973 une enquête démographique et économique en Haute-Volta. Se fondant sur les résultats obtenus, ils analysent comment le développement du capitalisme agraire dans les pays de la côte, en relation avec le système économique Mossi contribue non seulement à accroître les flux de départs en migration, mais aussi à transformer, ces dernières années, la nature du mouvement migratoire. Ils en analysent alors les conséquences sur l'organisation de la production dans la société de départ et dans les pays d'accueil.

ABSTRACT

MOSSI SOCIO-ECONOMIC SYSTEMS AND MIGRATION

The study, based on a population and economic survey carried out by the authors in Upper Volta in 1973, analyses the migration situation in this country: the development of a capitalistic agrarian system in the coastal countries, in relation with the Mossi economic system, has not only increased the flow of departures of emigrants, but has also modified the nature of the migratory movement in recent years. The authors analyse the consequences of this situation on production organization in the country of departure and in the host countries.

INTRODUCTION

La Haute-Volta est soumise au climat soudanien sur la majeure partie de son territoire avec des hauteurs de pluies annuelles variant de 1400 mm dans le sud à 500 mm dans le nord. La population rurale vit dans une économie principalement d'auto-subsistance basée sur le mil et le sorgho. Le nord, avec un climat sahélien, est le domaine de l'élevage ; ne disposant pas de ressources naturelles exploitées, sans débouché maritime, le bétail sur pied est la principale exportation. Toutefois, les exportations jouent un rôle secondaire dans la balance des paiements, qui est davantage alimentée par les rapatriements monétaires de la main-d'œuvre expatriée en Côte d'Ivoire et au Ghana.

Ces mouvements de population perpétuent l'idée que la Haute-Volta est un réservoir d'hommes. La colonisation a certainement été le principal responsable de cette réputation équivoque :

« Avec ses diverses formes d'exploitation, elle aura contribué plus que tout autre facteur aux déplacements massifs des Voltaïques à l'étranger : le travail forcé, le système d'exploitation des importantes concessions détenues par des sociétés privées, les grands travaux d'infrastructure entrepris par le colonisateur, l'enrôlement sous les drapeaux — principalement durant les deux guerres mondiales —, le système du « volontariat », les motivations économiques, enfin, ont provoqué une émigration massive vers presque tous les pays de l'Afrique occidentale : Mali, Sénégal, Ghana et Côte d'Ivoire » (SONGRÉ, 1972, p. 222). Les conditions politiques nouvelles créées par les Indépendances n'ont pas arrêté les courants migratoires : « depuis l'Indépendance, l'émigration voltaïque ne s'est pas fondamentalement modifiée par rapport à l'histoire récente : seule la motivation économique a pris le pas sur les autres raisons d'émigrer. Et, comme par le passé, le gros des

(1) La majeure partie de cet article a fait l'objet d'une communication au Séminaire International de Leiden 12-25 novembre 1977. « Migration et Développement Rural en Afrique Noire ». Africa-Studie Centrum.

migrants continue à se diriger vers le Ghana et la Côte d'Ivoire (SONGRÉ, 1972, p. 224).

Du point de vue des sociétés rurales qui fournissent ces contingents de migrants, différents problèmes se posent, par exemple, y-a-t-il dans l'organisation socio-économique de ces sociétés, des caractéristiques qui permettent d'expliquer pourquoi tant de jeunes gens délaissent villages natals et parents pour partir en migration? Quelles sont les modifications de la pyramide des âges, et du taux d'accroissement de la population? Comment les économies des zones de départ supportent-elles cet exode de la partie de la population qui est justement sa main-d'œuvre la plus active, les hommes de 15 à 35 ans? Quelles sont les conséquences pour ces économies des transferts d'argent et de marchandises ramenés par ces migrants, produits de leur épargne, à leur retour au village?

Ces questions impliquent de considérer également les sociétés d'accueil, tout au moins autrement qu'un simple réceptacle des mouvements migratoires issus de la société étudiée : les stratégies développées dans les sociétés d'accueil par rapport à l'immigration se modifient en même temps que celles qui ont suscité les mouvements de population dans les sociétés de départ et interfèrent avec elles.

Ces questions sont posées ici dans le cadre de la société Mossi. Si le phénomène migratoire se manifeste dans toutes les sociétés voltaïques, il se différencie en modalités et en volume d'une société à l'autre : il y remplit une fonction sociale différente. Une analyse menée au niveau national aurait pour résultat de considérer la migration comme une donnée extérieure influant sur la structure démographique, par exemple, alors que dans la société Mossi, elle se présente comme un processus mouvant agissant sur

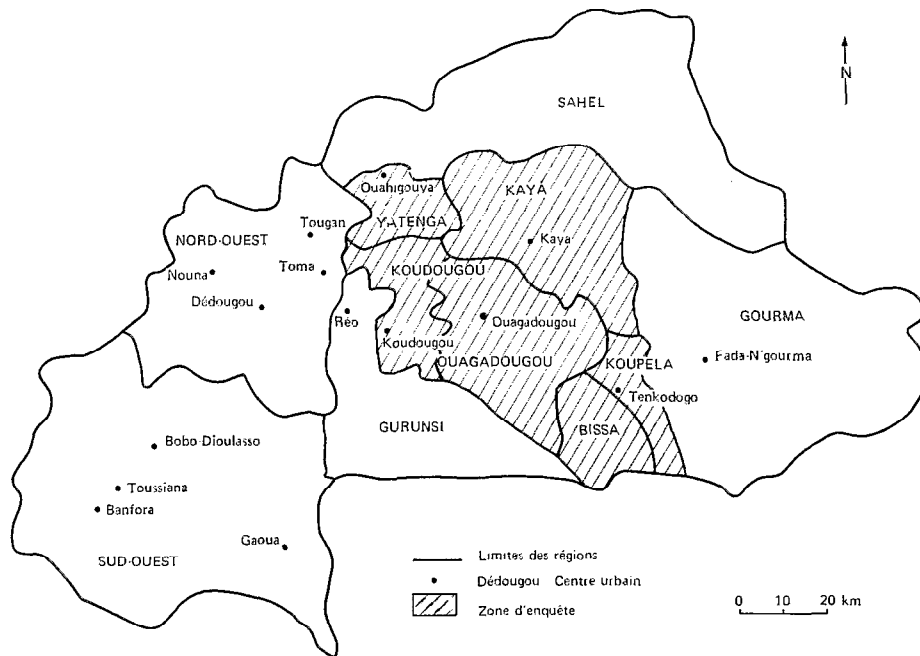


Fig. 1. — Limites des régions et de la zone étudiée.

toutes les composantes de la société et entretenu par elles.

Pour tenter de rendre compte de cette dynamique, nous examinerons les conditions socio-économiques objectives des mouvements de population, dans la période précoloniale, dans la société Mossi d'aujourd'hui, et comment ces mouvements semblent devenus nécessaires à la reproduction de cette société. La modification des structures démographiques qu'ils entraînent et les processus de changement qu'ils créent au sein de cette société nous amènera à

considérer leurs modalités en amplitude, en destination, en durée, et leur réalisation dans les sociétés d'accueil; mais aussi, comment et pourquoi sont induites les modifications de ces modalités et vers quels aboutissants, en particulier dans l'organisation de la production, elles entraînent la société de départ.

La société Mossi, par son système politique et social fortement hiérarchisé donne une image d'unité, mais manifeste par ailleurs de fortes différences régionales. Nous descendrons à ce niveau d'analyse chaque fois que cela sera nécessaire.

1. Systèmes socio-économiques Mossi et migrations

1.1. LE SYSTÈME PRÉ-COLONIAL

On fait souvent référence, dans la littérature africaniste, à la notion d'« économie traditionnelle » ; celle-ci caractériserait les sociétés africaines de l'époque pré-coloniale par trois traits principaux dont on retrouverait des traces jusqu'à aujourd'hui.

— La production est assurée par des unités sociales assez importantes correspondant à une famille étendue regroupant en son sein plusieurs familles conjugales apparentées.

— L'économie est d'auto-subsistance, c'est-à-dire que toute l'activité des unités de production est orientée vers la production de la subsistance du groupe qui vit ainsi dans un système d'autarcie (ou de quasi-autarcie) en consommant tout ce qu'il produit.

— La monnaie — « l'argent » — n'existe pas et les quelques rares échanges qui se font entre groupes se font par troc.

En fait, la société et l'économie mossi, à la fin de la période pré-coloniale, ne possèdent aucune de ces caractéristiques. Comme on le verra avec quelques détails plus loin, la production est assurée par des unités de tailles diverses mais où prédominent, en nombre, des unités correspondant à des familles de types conjugales polygames.

Le système social et politique Mossi est complexe et hiérarchisé. Une stratification en classes qui implique une certaine exploitation économique au profit des chefferies et de certains aînés, recoupe les anciens groupements sociaux de type segmentaire divisés en patriclans.

Enfin, il existe une monnaie à usage quasi-universel, le cauri, qui sert aussi bien à acheter de la bière de mil sur les marchés de village qu'à financer les investissements (achat de gros bétails et de captifs) ou les dépenses militaires (chevaux, armes, poudre) et à thésauriser. Cette « zone cauri » dépasse largement en extension dans l'ouest africain les seuls royaumes Mossi ; d'autre part, cette zone est reliée à l'ensemble du système du commerce international de l'époque par l'or, puisque le cauri peut se convertir en or suivant des taux de change qui varient dans des proportions assez limitées. Le commerce international est principalement entre les mains de descendants de Manding venus s'installer en pays Mossi à partir du 16^e siècle, les Yarsés. Ce commerce orienté aussi bien au nord vers les ports du commerce transaharien (Mopti, Djenne, Tombouctou, Gao) que vers le sud (Selage, Kintempo), a attiré l'attention des voyageurs européens (aussi bien Barth en 1859 à Dori que Binger en 1885 à Salaga), par l'importance des caravanes qui y sont impliquées. Contrairement à

une opinion trop largement répandue, ce ne sont pas Voulet puis Destenave et leurs tirailleurs qui, en occupant Ouagadougou et le pays Mossi à partir de septembre 1896, ont introduit l'argent ; l'argent sous forme de cauri, d'or et d'argent (les thalers de Marie-Thérèse) existait depuis longtemps mais ce sont bien eux qui y ont introduit l'argent français. Et, effectivement, dès les premières années du siècle, lorsque les Autorités coloniales françaises réclameront le paiement d'un impôt en monnaie française, les Mossi n'auront-ils pas une réaction économiquement très rationnelle en partant en migration vers le Gold Coast afin, par leur travail ou leur négoce, d'obtenir des devises européennes qui leur permettront de se libérer de leur créance annuelle envers la puissance coloniale.

1.2. LA SOCIÉTÉ MOSSI CONTEMPORAINE

La société Mossi vit encore largement selon les normes héritées des ancêtres : ainsi, bien qu'en recul, la religion des ancêtres est encore la plus répandue (74 % de la population en 1961 contre 61 % en 1973) ; cette régression est due à l'avancée du Christianisme (3 à 7 %) mais plus encore de l'Islam (23 à 32 %).

Le groupe de base est le patrilignage (*budu*) qui groupe en moyenne 160 personnes et est le plus souvent localisé dans un seul village. Des fragments du *budu*, éventuellement importants, peuvent se trouver dans d'autres villages.

Le village, qui compte généralement plusieurs *budu*, a une population moyenne de 850 personnes ; il est placé sous l'autorité d'un chef, *Naba*. Un certain nombre de villages se regroupe en provinces et celles-ci forment un royaume : les deux principaux royaumes sont celui de Ouagadougou, à la tête duquel se trouve le Moro Naba et celui du Yatenga, à la tête duquel se trouve le Yatenga Naba.

La chefferie s'est trouvée dans l'obligation, pour subsister, de collaborer avec le colonisateur, mais ses pouvoirs dans le contexte colonial et post-colonial se sont sensiblement émoussés.

La stratification sociale s'observe à l'intérieur du lignage au niveau de l'organisation de la résidence et de la production. Le *budu* comprend plusieurs unités d'habitations — *Zaka* — qui se décomposent en une ou plusieurs exploitations.

« L'unité de résidence d'un groupe familial est la concession (*zaka*, pluriel *zaksé*), ensemble de cases reliées entre elles par un mur d'enceinte » (ROUAMBA, 1970). Comprenant en moyenne 8,9 personnes, les *zaksé* peuvent avoir des tailles très diverses, de deux ou trois personnes à parfois plus de 100 personnes.

L'inégalité à l'intérieur de la société Mossi se traduit notamment dans la distribution des *zaksé* selon la taille. En effet, dans la formation sociale

Mossi où le niveau des forces productives (technique et capital) était et reste assez bas, la puissance d'un groupe familial se mesure à sa taille, dont dépend effectivement ses forces de production. La règle semble être que plus un chef de zaka a un titre élevé dans la hiérarchie de la société Mossi, plus grand est l'effectif du zaka dont il est le chef.

La taille du zaka dépend essentiellement de sa composition. En effet, la réalité de ces unités de résidence recouvre une autre réalité au niveau de la production : l'unité de résidence ne correspond pas forcément toujours à une unité de production. C'est l'habitude, pour un groupement d'hommes et de femmes, de travailler et de consommer ensemble la culture d'un « grand champ » de mil-sorgho (*pukansinga*), qui semble le critère le plus sûr de l'existence d'une exploitation.

On peut distinguer les zaksé selon qu'elles ne comprennent qu'une exploitation à laquelle elles s'identifient et qu'on peut appeler monocellulaires et selon qu'elles abritent deux ou plusieurs exploitations, les zaksé pluricellulaires. Pour l'ensemble du pays Mossi, les zaksé monocellulaires représentent 88 % de l'ensemble des zaksé et les zaksé pluricellulaires 12 %. Le zaka monocellulaire a un effectif moyen de 7,7 personnes et correspond à une famille conjugale monogame ou polygame ; parmi les zaksé pluricellulaires, ceux comportant deux exploitations ont un effectif moyen de 12,6 personnes, ceux comportant au moins trois exploitations, un effectif de 25,7 personnes ; ces zaksé regroupent en leur sein un fragment de famille étendue, segment de patrilignage.

Le problème de la structure du zaka et de celle de l'exploitation met en jeu tout le fonctionnement du système socio-économique Mossi et de sa reproduction. En fait, il semble que l'on puisse repérer une double tendance au sein du système socio-économique Mossi. En premier lieu, il existe une tendance permanente à la scission du zaka ; presque à chaque fois qu'un homme du zaka se marie, celui-ci quitte le zaka pour construire le sien propre et devenir chef d'exploitation et chef de zaka : ces scissions tendent à faire coïncider ces deux fonctions sur la même personne.

Mais, à cette tendance séparationniste, s'oppose une seconde tendance, rassembleuse celle-là, qui a pour effet de garder ou de regrouper auprès de certains chefs de zaka, généralement âgés et/ou occupant une certaine situation prééminente au sein d'un patrilignage (chef de Budu par exemple) certaines personnes de différents sexes et de différentes générations, par exemple, aussi bien veuves de membres décédés du patrilignage que fils de fils ayant déjà fait sécession du zaka paternel.

La taille des exploitations est moins dispersée que la taille des zaksé. Près de 50 % ont de 5 à 9 personnes et plus de 90 % ont moins de 15 personnes. Tout

semble se passer comme s'il existait une dimension optimale de l'exploitation correspondant à un certain niveau des techniques agricoles et à des normes de travail et de consommation.

Comme pour le zaka, la taille de l'exploitation dépend principalement de trois données concernant son chef : l'âge, la polygamie, le statut dans la hiérarchie coutumière, ces trois données étant d'ailleurs fortement interdépendantes.

Le rapprochement des données concernant les pratiques de polygamie montrent comment le nombre d'épouses, par le potentiel de reproduction qu'elles représentent, est un des principaux facteurs conditionnant la taille de l'exploitation. Mais âge et polygamie sont en relation directe.

Le taux de polygamie augmente jusqu'à la tranche d'âge 50-59 ans, pour ne plus baisser ensuite. C'est en effet le plus souvent à partir de 50 ans que les hommes qui peuvent prétendre bénéficier d'un rang élevé dans la hiérarchie coutumière des clans et des chefferies atteignent cette situation. Comme selon les pratiques matrimoniales ce sont les chefs et les aînés qui ont un certain droit sur la répartition et l'attribution des épouses, il est normal que ce soit l'âge où le taux de polygamie atteigne son niveau supérieur.

D'ailleurs, ANCEY (1975) a démontré comment certains statuts sociaux comme celui de chef favorisaient l'accumulation des épouses : « La chefferie de village permet, à âge égal, de doubler son nombre d'épouses. La chefferie de zaka de gagner à peine 1,5 %. La chefferie de simple exploitation n'assure au contraire aucun privilège. Tous les autres individus connaissent un retard par rapport à ce que leur âge pourrait leur laisser escompter ». Le rôle de ceux qui ont un statut social élevé se traduit par le taux élevé de polygamie de ces derniers : 2,1 épouses pour les chefs de patrilignage, 2,7 pour les chefs de village.

Ainsi, l'inégalité existant au sein de la société Mossi se retrouve aussi au niveau de l'exploitation : ceux qui ont un statut élevé dans la hiérarchie sociale bénéficient d'une main-d'œuvre beaucoup plus abondante que les hommes du commun.

Cette organisation sociale trouve son expression dans une activité économique où l'agriculture prédomine ; ainsi pour 100 chefs d'exploitation, seulement 9 ont déclaré ne pas être agriculteurs tandis que 69 se déclarent être exclusivement agriculteurs, 20 à la fois agriculteurs et éleveurs, 2 étant seulement éleveurs (Peul et Silmi Mossi).

Les activités artisanales nombreuses et variées sont pratiquées comme activités secondaires de saison sèche par 40 % des chefs d'exploitation, le tissage (et activités annexes telles que teinture) venant en tête avec 26 % des chefs d'exploitation.

1.3. L'ORGANISATION DE LA PRODUCTION

Les équipements productifs sont utilisés par une faible proportion des cultivateurs ; ils ne représentent d'ailleurs dans la plupart des cas qu'un capital très limité : 67 % d'entre eux ne disposent d'aucun autre équipement que les houes et machettes de l'équipement traditionnel, 13 % possèdent un certain équipement dont 3,5 % une charrue. L'emploi de produits phyto-sanitaires (insecticides et fongicides) est légèrement plus répandu puisque 28 % des cultivateurs les utilisent.

L'équipement non-agricole est bien plus répandu que l'équipement agricole : alors que 13 % des exploitations disposent d'un équipement agricole, 50 % ont un équipement non-agricole. Les bicyclettes, transistors, etc., d'ailleurs le plus souvent achetés avec le revenu des migrations de travail, sont assez répandus.

Le niveau des forces productives est à la fois faible et étendu à une large couche de la population. En effet, la part des individus classés comme « inactifs », selon la terminologie habituelle, est loin d'être négligeable au sein de la société Mossi ; elle ne cesse d'ailleurs de s'accroître, au moins relativement, avec l'extension du volume et de la durée des migrations des hommes actifs.

Le faible niveau des forces productives au niveau des exploitations peut se mesurer à la capacité qu'elles ont de produire suffisamment de céréales (mil, sorgho, maïs) pour la consommation des groupements familiaux correspondants. Le degré d'auto-suffisance en céréales des exploitations est variable selon les régions ; en moyenne de 41 %, il varie de 59 % à 13 %.

Le volume des forces productives peut être influencé par des données externes intensifiant la migration, comme la pluviométrie, seulement il demeure un produit de l'organisation sociale de la production dont la clef se trouve être l'accession à la terre, soit plus précisément l'accession à l'indépendance économique.

La terre n'est investie d'aucune valeur marchande et n'est la source d'aucune rente foncière ; elle est avant tout l'élément sur lequel s'appuie le contrôle du chef du patrilignage.

Ces données sont alors déterminantes dans les processus migratoires et dans l'absence d'investissement dans l'agriculture de l'argent rapatrié par les migrants.

D'autre part, on sait qu'une grande partie de la littérature sociologique souligne comme caractéristiques des structures sociales Mossi et comme cause probable des migrations, la longue domination des cadets par les aînés : ces derniers tendraient à garder le plus tard possible le contrôle du travail des cadets en retardant leur mariage et leur accession à l'autonomie économique. C'est en réaction contre ces

formes d'aliénation que les jeunes se détermineraient à partir en migration et ainsi à reprendre à leur compte le contrôle de leur propre force de travail.

Dans le cadre des structures sociales traditionnelles, l'accession à l'autonomie économique peut se réaliser en une ou plusieurs étapes, selon les circonstances qui l'entourent.

Lorsqu'un homme, habitant et travaillant comme aide familial dans le zaka et l'exploitation d'un « père » ou d'un « frère » aîné, arrive à un certain âge, par exemple 40 ans, son chef de zaka peut lui accorder son indépendance économique en le libérant du travail sur son champ « pukasinga » et en lui accordant le droit de cultiver les terres de son patrilignage. Deux possibilités s'offrent au nouveau chef d'exploitation : ou bien il reste habiter et vivre dans le zaka où il résidait jusqu'à présent comme aide familial, ce qui correspond à 26 % des exploitants, ou bien il va, soit immédiatement, soit quelques mois plus tard, construire un nouveau zaka et s'y installer en tant que chef de ce nouveau zaka, ce qui correspond à 17 % des exploitants.

Dans le premier cas, c'est-à-dire lorsque le nouveau chef d'exploitation reste dans le zaka, à la mort du chef de zaka, il peut hériter du zaka ; ceci se produit pour 17 % des exploitants. Ou bien, il peut construire un nouveau zaka ; ceci se produit pour 9 % des exploitants.

Lorsqu'un homme, habitant et travaillant comme aide familial dans le zaka d'un « père » (ou d'un « frère aîné ») est l'héritier prééminent de ce père (ou de ce frère) et que ce dernier vient à mourir, cet homme devient de plein droit le chef du zaka où il vit. Il devient en même temps le chef de l'exploitation où il travaillait, jusqu'à la mort du chef de zaka, comme aide familial. Ce cas se produit pour 57 % des exploitants.

On peut rencontrer un autre cas dont il n'a pas été tenu compte dans cette analyse, car il ne conduit pas à l'autonomie économique ; un aide familiale commence par construire un zaka en dehors de celle de son « père » ou de son « frère », tout en continuant à travailler sur le champ « pukasinga » de ce dernier : il ne deviendra chef d'exploitation que plus tard, soit lorsque son père (ou son frère) lui accordera son autonomie économique, soit à la mort de ce dernier.

Ainsi, l'autonomie économique et l'autonomie résidentielle sont acquises simultanément (75 % des cas) ; pour 25 % des cas, l'autonomie résidentielle suit : dans un délai inférieur à 5 ans pour 10 % d'entre eux, de 5 à 14 ans pour 11 % et au-delà de 15 ans pour 4 %, soit en moyenne, 9,5 années après l'autonomie économique. La donnée essentielle qui doit être retenue en tout premier lieu est l'âge tardif d'accession à l'indépendance économique : 33 ans en moyenne et 30 % des chefs d'exploitation ne l'ont acquise qu'après 40 ans.

Dans le processus que traverse le jeune homme pour arriver au statut social de chef de zaka, le mariage et l'accession à l'indépendance économique semblent les étapes principales, sinon toujours nécessaires, qu'il doit franchir. Le passage d'une étape à l'autre implique l'intervention des aînés dont la tutelle sur les cadets est donc longue et lourde.

Cette dépendance par rapport aux aînés qui dure en moyenne jusque vers l'âge de 35-40 ans est à l'origine pour les jeunes Mossi de ce que l'on pourrait appeler une période de latence pendant la vingtaine d'années qui suit l'adolescence. De par son statut d'aide familial d'abord célibataire ensuite marié, il est soumis à plus de devoirs qu'il n'a de droits et se voit partiellement exploité au niveau de sa participation aux travaux qu'il effectue au profit de l'aîné dont il dépend. C'est la période que le jeune Mossi choisit pour commencer à migrer. Si son départ a pu provoquer auparavant des réactions défavorables de la part des aînés, la migration est aujourd'hui largement admise.

En effet, au point de vue purement économique, si ce départ représente de la force de travail en moins — un homme actif adulte — il est aussi une bouche (ou plusieurs, s'il est accompagné de son épouse et de ses enfants) de moins à nourrir mais surtout l'espoir d'une aide financière que le migrant enverra ou rapportera.

Au cours de cette période de latence, le jeune Mossi a le choix entre plusieurs solutions dont les implications économiques sont bien différentes. Son choix dépend d'une part de son milieu villageois et de son statut dans ce milieu, d'autre part, de ses possibilités d'insertion dans le pays d'accueil.

En effet, l'âge et les formes d'accession à l'indépendance économique qui viennent d'être décrites ne sont pas les seuls facteurs qui influent sur les intentions de migrer. En particulier, le problème d'accès à la terre peut se poser dans des termes différents selon les régions et selon le statut de chacun à l'intérieur d'un patrilignage et d'un village. En effet, s'il existe dans les régions les plus denses un manque caractérisé de terre, dans la plupart des régions, le problème de l'accession à la terre se pose : d'une part, entre patrilignages représentés dans un village selon les modalités de l'histoire du peuplement de ce village, il peut exister une certaine inégalité dans la répartition des terres, notamment dans celles des meilleures terres comme les terres de bas-fond ; d'autre part, à l'intérieur d'un patrilignage, la répartition des terres obéit généralement à certaines règles qui tendent à favoriser les aînés au détriment des cadets.

Ainsi, ce sont essentiellement deux ordres de facteurs, le statut socio-économique et les possibilités d'accession à la terre qui conditionnent le départ en migration et les modalités de celle-ci (âge, durée, départ avec ou sans épouse). C'est ainsi, par exemple,

qu'une enquête sur les zones de colonisation agricole dans l'ouest de la Haute-Volta a montré que, selon les villages, entre 1/3 et 3/5 des migrants récemment installés étaient, avant leur départ de leurs villages d'origine, des aides familiaux. Le reste des migrants pouvant être soit des cadets, soit même des aînés de patrilignage dans les zones où la rareté de la terre se fait le plus sentir.

D'autre part, la fréquence des absents de longue durée est plus élevée parmi les frères et fils mariés, économiquement indépendants. Ce sont de tels types de migrations qui résolvent au moins partiellement le problème de la rareté de la terre.

Mais les modalités de la migration dépendent aussi des conditions d'insertion du migrant dans le pays d'accueil. Au total, au cours de cette période de latence, le jeune Mossi, suivant ses dispositions, ses qualifications, les possibilités que lui offre éventuellement un réseau de parents ou d'alliés dans les pays d'accueil, a le choix entre plusieurs solutions dont les implications économiques sont très différentes.

1. Soit, il entreprend une ou plusieurs migrations de plus ou moins longue durée avant de revenir définitivement à son village et d'accéder au statut de chef d'exploitation et/ou de chef de zaka et suivre un destin de villageois « traditionnel » entre ses femmes et ses enfants, en accédant éventuellement, s'il y a droit, à une fonction et un titre dans la hiérarchie de la chefferie.

2. Soit, il entreprend une ou plusieurs migrations au cours desquelles, dans le pays d'accueil, il se qualifie professionnellement en acquérant un emploi plus ou moins stable, ou économiquement en accumulant des capitaux (maison, plantation, commerce). Dans ce cas, il se fait accompagner d'une ou de plusieurs épouses avant de s'installer plus ou moins définitivement hors du pays Mossi. Ce cas 2 se rencontre aussi bien dans l'ouest de la Volta dans les zones dites « de colonisation agricole » qu'en Côte d'Ivoire et au Ghana.

D'ailleurs, comme le révèlent notamment les travaux de G. ANCEY (1975), il existe une sorte d'interdépendance entre les divers types de migration ; par exemple, c'est dans la plupart des cas à la suite d'une série de migrations « de travail » en Côte d'Ivoire et grâce à l'argent qui y a été épargné qu'un jeune Mossi peut décider d'aller s'installer en zone de colonisation agricole. De même, l'installation de migrants Mossi dans ces zones ne signifie pas pour ces derniers l'arrêt des départs en migration de travail. Probablement en raison de certaines caractéristiques structurelles de la société rurale qui sont analysées au chapitre suivant, les jeunes continuent à partir vers la Côte d'Ivoire, à peu près dans la même proportion que dans les zones de départ du pays Mossi.

Cependant si les migrations dites « de travail » à

destination des pays de la Côte et celles de colonisation agricole à destination de l'Ouest de la Haute-Volta sont le produit d'un même procès de production, les conséquences socio-économiques sont différentes. A terme il convient de mesurer l'importance de l'extension de la migration du type colonisation.

2. Les migrations dans leur contexte démographique

2.1. MÉTHODOLOGIES D'ENQUÊTES ET DÉFINITIONS (1)

L'enquête renouvelée menée en 1973 en pays Mossi s'intéressait au devenir des résidents inscrits sur la liste issue de l'enquête par sondage de 1961 (Enquête démographique 1960-61).

Ce type d'enquête permet d'une part de réduire les risques d'omissions d'absents et d'émigrés, et d'autre part de se dégager de tout effet conjoncturel, et d'obtenir une tendance moyenne sur un intervalle de 12 ans, aussi bien pour le mouvement migratoire que pour le mouvement naturel.

Cette méthode offre la possibilité de comparer à des dates précises, les structures de résidents présents et absents. La datation de l'entrée ou de la sortie définitives de la population dans l'intervalle des douze années permet une analyse longitudinale des flux d'entrée ou de sortie définitives.

Les migrations temporaires, ici de travail, ont été étudiées à partir d'un questionnaire rétrospectif de la vie migratoire des hommes de plus de quinze ans.

L'analyse des mouvements migratoires est menée donc à plusieurs niveaux : elle s'appuie sur les définitions suivantes :

Niveau de l'enquête renouvelée :

— migrant absent : individu en migration de travail pour un travail à l'intérieur ou à l'extérieur des frontières, au moment de l'enquête, sans considération de durée.

— émigrant : individu sorti définitivement de la population pour des motifs matrimoniaux, agricoles, sociaux.

Niveau du questionnaire rétrospectif :

— séjour : Intervalle de temps compris entre un départ et un retour au village.

— migration : Si un homme effectue plusieurs séjours successifs dans le même lieu et si entre deux séjours il revient dans sa famille pour moins de trois mois, ces séjours successifs constituent une seule migration. Les retours intermédiaires sont dénommés visites.

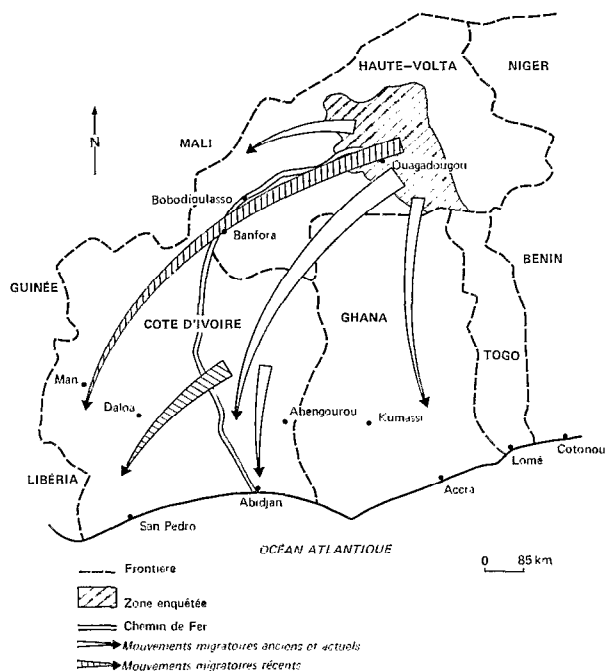


Fig. 2. — Situation et mouvements

— Une migration est dite ouverte si l'ensemble des séjours depuis le départ, n'est pas terminé.

— Un flux est l'effectif des migrants se rendant d'un lieu à un autre pendant une période de temps (généralement une année). On distingue les flux de départs et les flux de retours. Dans ce cas on préfère parler de « migrations », un même individu pouvant effectuer plusieurs migrations pendant la période de référence.

2.2. POPULATION DE LA ZONE ÉTUDIÉE

La zone étudiée comprend les pays Mossi et Bissa, soit 49 % de la population voltaïque de 1961, et environ 60 % des migrants absents à l'étranger en 1961.

TABLEAU I
Population résidente présente et absente en 1961 et 1973

Situation de résidence	Années	
	1961	1973
Présents.....	2.107.600	2.231.900
Migrants absents.....	96.500	344.000
Total.....	2.204.100	2.575.900

(1) Sauf indication contraire, tous les résultats de cet article proviennent de l'enquête réalisée en 1972-73 (BOUTILLIER 1975, QUESNEL et VAUGELADE, 1975).

2.3. RÉPARTITION DES MIGRANTS MOSSI PAR LIEU DE DESTINATION

TABLEAU II

Répartition des migrants par lieu de destination

Pays	Années	
	1961	1973
Côte d'Ivoire.....	60.700	288.900
Ghana.....	27.200	25.100
Haute-Volta.....	8.600	30.000
Ensemble.....	96.500	344.000

L'effectif des Mossi en Côte d'Ivoire est celui que l'enquête a fourni, il ne tient pas compte des émigrés de longue date et de leurs descendants qui ont été relevés par des enquêtes en Côte d'Ivoire. Les effectifs de l'enquête seraient sous-estimés de 126.100 personnes. Ce qui conduit à 186.800 personnes en 1961 et 415.000 personnes en 1973 en Côte d'Ivoire.

TABLEAU III

Accroissement naturel et redistribution de la population entre 1961 et 1973

Composante	Effectif	Redistribution pour 100 personnes	Taux annuel
Accroissement de la population présente.....	124.300	29	0,4 %
Accroissement de la population à l'étranger.....	228.000	53	0,8 %
Accroissement de la population en milieu rural non Mossi et dans les villes voltaïques.....	79.400	18	0,3 %
Accroissement naturel ...	431.700	100	1,5 %

Le taux d'accroissement naturel du pays Mossi est relativement modéré, la ventilation géographique de cet accroissement montre que si la région rurale Mossi voit encore sa population augmenter, c'est de manière très faible : 0,4 % par an. La situation par sexe montre que du côté masculin l'accroissement se réduit à 0,2 %, si le mouvement des femmes pour suivre les hommes à l'étranger se poursuit, l'accroissement pourrait devenir nul ou même négatif dans le futur. Pour l'instant, les départs plus nombreux des hommes, entraînent la dégradation lente de la structure de population.

TABLEAU IV

Structure de la population présente

Sexe	1961	1973	Taux annuel d'accroissement
Masculin.....	1.021.500	1.045.100	0,2 %
Féminin.....	1.086.100	1.186.800	0,7 %
Ensemble.....	2.107.600	2.231.000	0,4 %
Proportion de femmes dans la population active.....	54 %	57 %	

2.4. DURÉE DE MIGRATION

Pour ceux qui reviennent (deux migrants sur trois pour la Côte d'Ivoire), la durée moyenne de migration varie avec le statut matrimonial.

TABLEAU V

Durée de migration selon la situation matrimoniale

Situation matrimoniale	Durée moyenne de migration
Célibataire.....	2 ans 5 mois
Marié parti et revenu seul.....	1 an 1 mois
Marié parti avec son épouse ou rejoint par celle-ci.....	5 ans 9 mois
Ensemble.....	3 ans

3. Les migrations et leur expansion selon le milieu d'accueil

3.1. LES MIGRATIONS INTÉRIEURES A LA HAUTE VOLTA

On peut dissocier deux catégories de mouvements, les migrations pour un travail salarié et les migrations agricoles des cultivateurs. En prolongeant les conventions adoptées pour les migrations internationales et utilisées par l'enquête 1961, les migrants de travail sont considérés comme absents et les migrants agricoles comme émigrés.

3.1.1. Les migrations de travail intérieures

Ces migrations sont dirigées principalement vers Ouagadougou, aux deux tiers, secondairement vers les autres villes, les villes du Sud-Ouest (Bobo-Dioulasso...) en absorbant un dixième.

Les emplois occupés sont répartis dans tous les secteurs d'activité. On note une stagnation en valeur absolue du secteur industriel qui se traduit par une diminution relative, une augmentation des emplois dans les services et le commerce. L'artisanat et l'agriculture paraissent irréguliers.

La moitié de ceux qui travaillent dans le secteur commercial et les trois quarts des artisans sont installés à leur compte. Ces installations sont plus nombreuses qu'à l'étranger.

TABLEAU VI

Répartition de 100 absents en migration active de travail

LIEUX	1961	1973	Accroissement 1961-73	
			Effectif	Répartition
Mossi urbain.....	84	78	8.200	74
(dont Ouagadougou).	(67)	(70)	(7.900)	(71)
Non Mossi urbain....	8	11	1.350	12
Rural.....	8	12	1.550	14
Effectif des hommes de 15 ans et plus..	7.100	18.200	11.100	100

TABLEAU VII

Répartition des emplois en 1973

Secteur	Proportion
Agriculture.....	13
Artisanat.....	30
Industrie.....	7
Services.....	32
Commerce.....	18
Ensemble.....	100

3.1.2. Les émigrations agricoles intérieures

Les émigrations agricoles représentent 44 % des émigrations masculines et seulement 12 % des émigrations féminines par suite de la place tenue par les émigrations matrimoniales.

En douze ans les mouvements ont touché environ 100 000 personnes réparties en familles composées de 88 enfants de moins de 15 ans et 86 femmes pour 100 hommes de plus de 15 ans. Les familles dont la taille moyenne est de 4,1 personnes comprennent le plus souvent un homme marié monogame, son épouse, et deux enfants ou jeunes frères éventuellement de plus de 15 ans.

Pour les 12 ans écoulés les 3/4 de ces mouvements sont internes au pays Mossi. La structure par âge et sexe des mouvements internes est semblable à celle des mouvements externes.

Ceci montre que les mouvements externes ne sont pas en rupture avec les mouvements internes et qu'ils sont représentatifs d'une mobilité ancienne comme le souligne F. MARTINET (1974).

« ... L'établissement hors du pays Mossi est, dans le cheminement migratoire de nombreuses familles, mieux des lignages, comme un accident, après plusieurs étapes et plusieurs segmentations.

On constate que ces familles ont commencé à se déplacer à l'intérieur du pays Mossi, occupant des terres vacantes, et que leur installation en pays Samo ou Bwa ne s'est produite qu'à une époque relativement récente de leur histoire ».

En effet, si l'on prend en compte la date d'émigration, on constate des changements sur les 12 ans. Étant donné la faiblesse des effectifs et les fluctuations inter-annuelles (dues à l'attrait exercé par certains nombres), nous avons regroupé les années en trois périodes :

— la première qui regroupe 6 années est marquée par la faiblesse des émigrations hors-pays Mossi, faiblesse absolue et relative.

— la deuxième période de 3 ans voit le développement des migrations hors du pays Mossi, 70 % sont d'origine agricole. Parallèlement les migrations agricoles à destination du pays Mossi restent stationnaires.

— Les dernières années voient le développement quantitatif de ces émigrants hors pays Mossi et parallèlement une chute rapide des émigrations agricoles internes.

— une mention spéciale doit être faite pour la dernière année observée incomplètement et ce d'autant plus que les départs des familles hors pays Mossi se font à la fin de la saison sèche après avoir consommé sur place le mil disponible pour diminuer les coûts de transport.

Ce sont des hommes jeunes qui se déplacent, pour les émigrés externes les chefs d'exploitations sont nettement plus jeunes que les chefs d'exploitations en Pays Mossi. Il y a très peu de migrants de plus de 60 ans, alors que 25 % des exploitants ont plus de 60 ans en pays Mossi.

Le développement des migrations hors pays Mossi, à destination de l'Ouest au cours des dernières années est fortement localisée dans le nord-ouest du pays. Les sous-Préfectures de Ouahigouya, Gourcy, Séguénéga, Kongoussi, Yako et Koudougou fournissent 82 % des émigrés agricoles hors du pays Mossi. Ce sont les régions qui ont le plus souffert des irrégularités pluviométriques. Ces irrégularités pluviométriques ont des effets directs sur l'abondance des récoltes. La figure 3 tirée du tableau IX montre que les régions qui connaissent le plus de départ sont celles qui ont eu la plus mauvaise récolte en 1971-72. La liaison est assez lâche mais il ne faut pas

TABLEAU VIII
Nombre annuel d'émigrations agricoles par époque

Époque	Nombre d'années	Hors Pays Mossi			Pays Mossi	Ensemble	Proportion hors pays Mossi	Qualité moyenne des récoltes (2)
		M	F	M+F	M+F			
1960-1961 à 1965-1966..	6	240	290	530	6 670	7 200	7 %	3,5
1966-1967 à 1968-1969..	3	1 150	1 100	2 250	8 750	11 000	20 %	2,3
1969-1970 à 1971-1972..	3	2 780	2 260	5 040	4 560	9 600	53 %	1,7
1972-1973 (1).....	1	1 480	880	2 360	2 440	4 800	49 %	1
Ensemble (3).....	13	4 700	12 700	27 400	82 400	109 800	25 %	2,6

TABLEAU IX

Taux d'émigration agricole hors pays mossi par sous-préfecture et région

Sous-préfecture et région	Taux d'émigration pour mille 1961-1973	% d'exploitation ayant eu une récolte suffisante 1971-1972
Ouahigouya.....	41	11
Gourcy.....	45	21
Séguénéga.....	20	10
YATENGA.....	35	13
Kongoussi.....	18	21
Autres Kaya.....	6	40
Kaya.....	8	36
Koudougou.....	15	33
Yako.....	27	25
KOUDOUGOU.....	19	30
Ouagadougou.....	2	46
Koupéla.....	2	54
Bissa.....	2	59
Ensemble.....	11	41
dont 6 sous-préfectures.....	27	22

oublier que les départs concernent 12 années et l'insuffisance des récoltes de céréales, une seule année. Par ailleurs, la qualité moyenne portée au tableau VIII décroît fortement ces dernières années, simultanément avec l'accroissement des émigrations hors du pays Mossi.

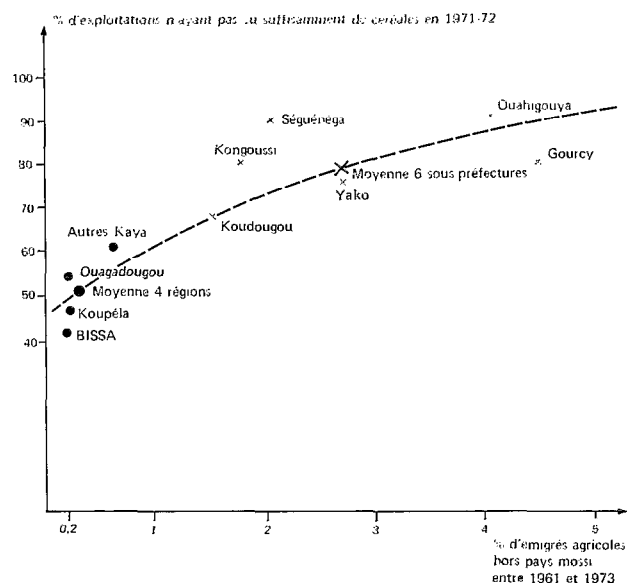


Fig. 3. — Liaison entre les émigrations agricoles hors pays Mossi et les récoltes.

(1) Année incomplètement observée.

(2) MARCHAL (1974) donne pour la région du Yatenga la qualité des récoltes (très mauvais, mauvais, médiocre, bon, très bon) que nous avons notée de 1 à 5. Nous avons préféré cette solution plus qualificative aux critères de hauteurs et de nombre de jours de pluies qui rendent mal compte de la répartition des pluies et donc de la qualité des récoltes. Sur longue période 1910-1972 la moyenne de qualité des récoltes s'établit à 3,5. La dernière « bonne récolte » remonte à 1965, et les huit années successives (1966 à 1973) de récoltes « médiocres » à « très mauvaises » est le seul exemple depuis le début du siècle.

(3) Par « Ensemble » il faut entendre non pas le nombre annuel moyen mais le total des mouvements pour les 12 ans.

Les émigrations agricoles sont un mode d'occupation de l'espace qui permet de résoudre les problèmes d'accroissement de la population. Les migrations se font entre villages proches, y compris sur les marges du pays Mossi. Le changement qualitatif vers 1966 (tabl. VIII) dans l'orientation de ces migrations qui se sont transformées en émigrations plus lointaines est sans conteste lié aux conditions pluviométriques récentes.

Elles constituent une réponse à la pression démographique et à l'emprise centralisatrice des chefs de patrilignage. Le deuxième élément semble l'emporter largement. Son existence met en doute la thèse de Bosrup d'autant plus fortement que les Mossi reproduisent dans les nouvelles terres colonisées leurs pratiques culturales largement extensives; celles-ci peuvent s'exprimer sans retenue car le plus souvent la rareté de la terre ne fait plus obstacle, à tel point que G. ANCEY (1975) parle de « pillage foncier » de l'Ouest de la Haute-Volta. Dans le cas où il existe des éléments limitants, résistance foncière des populations locales, difficultés climatiques, mauvaise qualité du sol, l'implantation Mossi reste faible, ou tout au moins ne se maintient pas, elle connaît de nouveaux départs. En fait si les Mossi peuvent introduire de nouvelles pratiques culturales pouvant avoir un effet d'entraînement sur les populations locales, c'est dans le cas où le contrôle foncier autochtone est relativement lâche, les Mossi s'approprient les terres « vacantes » et tentent de les mettre en valeur (cultures attelées, ou aménagement rizicole des bas-fonds).

On peut dire brièvement que le mouvement agricole intérieur a des effets d'entraînement économique très faible, bien au contraire la détérioration de l'espace d'accueil qui l'accompagne n'est pas sans inquiéter l'avenir des communautés rurales occupant cet espace.

Quant au pays Mossi, zone de départ, la désorganisation économique vient davantage des migrations

internationales. D'abord parce que les migrations agricoles sont le fait de familles nucléaires, alors que les migrants internationaux sont des hommes jeunes, célibataires, aides-familiaux, mais surtout parce que l'ampleur des migrations agricoles ne peut être comparée avec celle des migrations internationales. Ainsi pour un millier de familles de 4 à 5 personnes quittant le pays Mossi en 1972, 40 000 hommes s'expatrient.

3.2. LES MIGRATIONS AU GHANA

Le Ghana n'accueille plus que 6 % des flux annuels de départ à partir du pays Mossi. Seule la région Bissa envoie la même proportion de migrants vers le Ghana que par le passé, soit 36 % de ses flux de départ, alors que ceux-ci sont en diminution relative dans tout le pays Mossi. D'ailleurs la croissance globale des flux de départ en migration de travail n'est pas suffisante pour empêcher la stagnation du stock d'absent au Ghana.

Les grandes migrations vers le Ghana ont eu lieu principalement dans les années 1950 à 1960. Les hommes de Haute-Volta allaient s'employer sur les plantations de cacao et les mines de diamant pour la saison ou tout au plus pour des durées n'excédant pas deux ans. Les Voltaïques, les Mossi en particulier, constituaient un volant de main-d'œuvre très mobile, et très bon marché pour les autochtones pour la mise en valeur de leur exploitation. Après 1961-62, les courants migratoires vont fléchir, d'abord à cause de la baisse du prix du cacao sur le marché mondial, mais surtout par une baisse plus forte au Ghana qu'en Côte d'Ivoire. Nombre de Mossi vont d'ailleurs passer d'un pays à l'autre, et les nouveaux partants vont se diriger directement vers la Côte d'Ivoire. Sont restés ceux qui avaient pu obtenir une plantation autonome, ceux qui appartenaient à une seconde génération de migrants, et qui occupent le plus souvent un emploi urbain.

TABLEAU X

Proportion de migrations ouvertes selon la région d'origine et le pays de destination

Lieu de destination	Région d'origine						
	Koudougou	Yatenga	Bissa	Ouagadougou	Koupéla	Kaya	Ensemble
Côte d'Ivoire.....	59	50	76	54	56	52	55
Ghana.....	10	18	58	16	31	16	29

Excepté le pays Bissa limitrophe du Ghana il y a très peu de migrations ouvertes au Ghana en comparaison avec la Côte d'Ivoire. La majorité des migrants est revenue; ceux qui ne le sont pas séjournent au Ghana depuis très longtemps, on pourrait considérer qu'ils sont définitivement installés, si la détériora-

tion continue de l'économie ghanéenne n'incitait certains à revenir actuellement.

La typologie des migrations en direction du Ghana permet de distinguer :

— des migrations temporaires de courtes durées, ne dépassant deux ans que très rarement;

— des migrations de très longues durées, qui sont en fait des migrations agricoles. Il s'agit alors de migrations familiales ;

— des migrations vers les villes ; les migrants ayant acquis un emploi dans le secteur tertiaire ou secondaire, s'intègrent le mieux qu'ils peuvent à la population autochtone pour préserver les biens qu'ils ont accumulés sur place durant leur séjour.

Le Ghana n'accueille plus comme par le passé la main-d'œuvre temporaire mossi, celle-ci trouve à s'embaucher à meilleur compte en Côte d'Ivoire (voir tabl. XII l'étude de l'épargne individuelle). Les trois quarts du flux annuel de départs qui s'établit en moyenne à 2.500 personnes sont des individus qui ont quitté le pays Mossi pour exercer une activité de longue durée au Ghana.

La décroissance des transferts de population en direction du Ghana, limite sérieusement leurs effets économiques. A la période faste de l'exploitation du cacao, ils ont largement contribué à l'essor économique du Ghana ; maintenant les effectifs des nouveaux arrivants sont trop faibles et leur qualification trop insuffisante pour qu'ils jouent un rôle d'entraînement notable. Au contraire la population d'origine voltaïque née au Ghana, a une mobilité sociale très élevée, son rôle moteur dans la transformation des structures socio-économiques est loin d'être négligeable : en particulier elle participe au développement du secteur urbain par sa propension à se porter en direction des villes.

Excepté les migrations courtes qui demeurent dans les zones cacaoyères de l'Achanti et de l'Ouest, les autres migrations s'accompagnent rarement de visites au village, et de rapatriement d'argent ; le retour lui-même ne se manifeste qu'à la fin de la vie du migrant, ou lors d'un événement exceptionnel.

Aussi les migrations temporaires au Ghana n'ayant d'autre fonction que d'opérer une diminution momentanée de la pression qu'exercent les jeunes auprès des tenants du pouvoir social, ont peu de chances d'entraîner un changement économique quelconque dans la société de départ.

Ne trouvant pas au sein du pays d'accueil des éléments pouvant influencer sur leurs modalités, autrement dit sur leur dynamique, ces migrations en direction du Ghana peuvent tenir encore longtemps ce rôle.

Il en est autrement des migrations de travail en direction de la Côte d'Ivoire.

3.3. LES MIGRATIONS EN CÔTE D'IVOIRE

3.3.1. Les flux de départ (fig. 4a) après une période de stagnation de 1960 à 1963, une période de forte croissance (10 %) de 1964 à 1967 connaissent depuis 1968 une accélération remarquable : 18 % d'accroissement annuel moyen. Si le bond de 1970 est à

rapprocher des circonstances climatiques, il doit être considéré comme une évolution du mouvement migratoire : les régions faiblement touchées en 1961, comme Kaya, ont en 1973 un taux d'absence égal à celui de la région de Koudougou en 1961, qui était alors le plus important.

Pour les flux de retour (fig. 4b) on trouve deux périodes distinctes : faible croissance jusqu'en 1967 (3,5 %), très forte croissance à partir de 1967 (14 %).

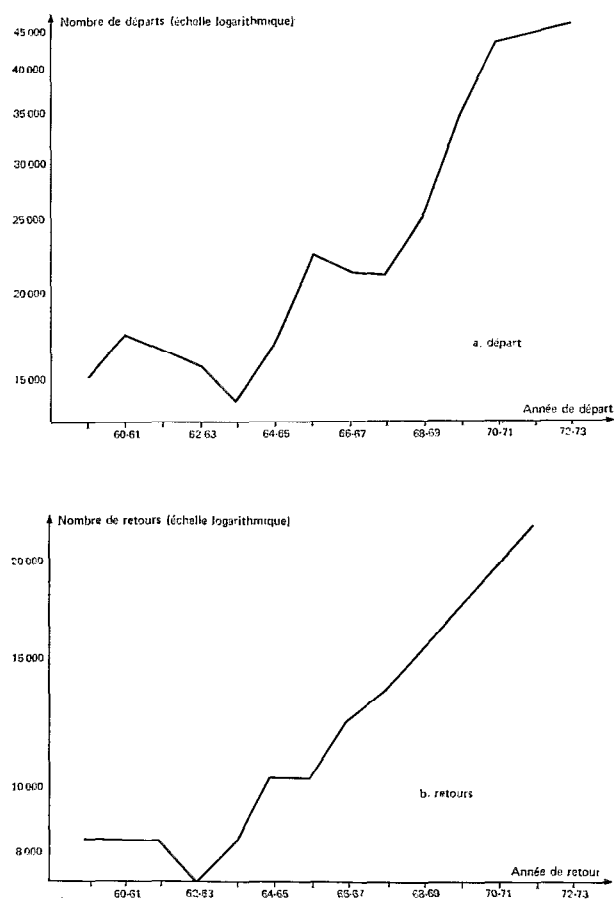


Fig. 4. — Flux de départs et de retours vers la Côte d'Ivoire (non compris les visites — voir définitions 2.1.).

3.3.2. Les mouvements saisonniers

Les départs sont assez bien répartis sur toute l'année excepté un regain au moment ou juste après les récoltes (octobre, novembre).

Les retours au contraire présentent une distribution en S autour de la moyenne annuelle avec une pointe en saison chaude avant les travaux agricoles (mars, avril, mai) et un creux en saison des pluies et début de récolte (août, septembre). Aucune saison n'est totalement exempte de mouvement quel qu'en soit le sens. On peut donc dire que les migrations

ne respectent pas le calendrier agricole voltaïque, leur durée le leur interdit. Cependant pour les migrations courtes d'un an et moins, les mouvements saisonniers sont plus nets, le calendrier agricole est alors mieux respecté.

C'est le point remarquable de l'évolution des migrations de travail dans les dernières années : les migrants rompent avec l'organisation sociale du travail. Ils sont plus préoccupés de l'activité agricole ivoirienne que de l'activité agricole mossi. On peut y voir une transformation de la stratégie du migrant mossi : il ne va plus comme par le passé chercher l'argent de l'impôt, le temps que dure la saison sèche ; écarté pour plusieurs années du pouvoir social, il trouve l'occasion en Côte d'Ivoire, et de plus en plus, d'obtenir de la terre, soit en tant que métayer des planteurs autochtones, soit en s'installant sur des terres vacantes (bas-fonds, forêts) délaissées par les autochtones.

Si le migrant célibataire aide familial, jeune, travaillant sur les plantations pendant une durée relativement courte constitue encore le profil le plus largement répandu, on peut constater l'émergence d'un autre type de migrant. Ce n'est pas une apparition spontanée, mais un produit des rapports de production existant dans la société d'accueil lesquels se transforment constamment dans la confrontation de cette société avec la population immigrante.

Cette dynamique migratoire se traduit par une organisation de la migration. Elle se manifeste à travers certains indices comme la durée.

3.3.3. La durée (1)

Les individus partant une même année constituent une cohorte (au sens démographique) de départ. Notre méthode permet une analyse longitudinale. Seulement, les individus de la cohorte de départ auront des retours étalés dans le temps, il est donc difficile de donner une durée moyenne de migration d'autant que certains ne reviendront pas du tout. Aussi la durée moyenne ne peut être établie que pour les migrations fermées, et encore faut-il, si on veut qu'elle ait quelque signification, se fixer une date limite : en effet le tableau suivant montre que quelques retours au-delà de 10 ans influent fortement sur la moyenne.

TABLEAU XI

Proportion de retours et durée moyenne selon la limite retenue (cohorte 1960-61)

Limite considérée	Proportion de retour	Durée moyenne
5 ans.....	57 %	27 mois
10 ans.....	67 %	36 mois
13 ans.....	69 %	40 mois

(1) Ces considérations peuvent surprendre des non-démographes, elles n'ont d'autres buts que de rendre l'interprétation des résultats chiffrés moins délicates.

On a choisi la cohorte 60-61 qui était la mieux observée. Si on se fixe comme limite 10 ans, la durée moyenne est de 36 mois ; cette durée moyenne n'est autre que la moyenne du calendrier des retours, et son intensité la proportion de retours pour 100 départs, ici : 0,67.

Si on construit un calendrier moyen à partir de l'ensemble des retours observés entre 1961 et 1973, on constate que la durée moyenne est aussi de 36 mois, l'intensité moyenne 0,62 ; on peut conclure à une stabilité de la durée des migrations fermées dans la dernière décennie.

Mais la baisse de l'intensité moyenne et d'autres analyses montrent qu'au contraire la proportion de migrations ouvertes dans les cohortes de départs récentes, augmente. De là, si la durée de migration fermée est constante et si l'intensité des retours diminue, on en déduit que la durée d'absence s'accroît. Étant donné que les migrants ne reviennent au-delà de 10 ans qu'exceptionnellement, on peut affirmer qu'en grande majorité les non-revenus au-delà de 10 ans sont des installations définitives et donc que la diminution de l'intensité des retours va avoir pour conséquence de multiplier ces installations.

Un autre changement récent est l'accroissement du nombre de femmes et d'enfants absents en Côte d'Ivoire ; le nombre d'hommes qui font venir leur famille en Côte d'Ivoire augmente ; en 1961 37% des hommes mariés étaient avec leurs femmes en Côte d'Ivoire en 1973 ils sont 84 % dans, ce cas..

D'autres indices peuvent être relevés en ce qui concerne la localisation, et l'activité exercée, des immigrants en Côte d'Ivoire.

3.3.4. L'activité principale du Mossi en Côte d'Ivoire est, pour la moitié des absents actuels, celle de manœuvre agricole dans les plantations ; les plantations de café en absorbent deux tiers. Pour les migrations courtes les plantations représentent les trois quarts des emplois. On note une proportion croissante de migrants exploitant leur propre plantation.

Les autres secteurs absorbent surtout les migrants de longue durée, et plus l'absence est longue, plus ces secteurs sont importants. Ceci conduit à une localisation des migrants dans la zone de plantation et dans les villes, Abidjan retenant le liers des migrants.

Ainsi les Mossi qui ont répondu aux besoins de main-d'œuvre de la Côte d'Ivoire représentent un dixième de la population totale de la zone où ils sont en proportion notable, et environ un cinquième de la main-d'œuvre masculine.

3.4. INCIDENCES DES MIGRATIONS SUR L'ÉCONOMIE IVOIRIENNE

Samir AMIN a pu dire à juste titre en 1967, que

« le développement de la Côte d'Ivoire au cours des quinze dernières années a été et est encore presque exclusivement fondé sur le travail des non ivoiriens ».

En effet :

« Tandis que la croissance naturelle de la population se faisait de 1950 à 1965 au rythme de 2,2 % par an, l'immigration de travailleurs du nord provoquait 1,6 % de croissance annuelle, en sorte qu'au terme de cette période de 15 années, la population africaine étrangère représentait le quart environ de la population totale du pays, 35 à 40 % de la main-d'œuvre active masculine ».

Si on s'en tient à l'évolution des migrations mossi de 1961 à 1973, la stabilité des flux de départs et de retours jusqu'en 1966, accrédite les conclusions de Samir AMIN. En effet jusqu'à cette époque, les migrants Mossi ont constitué une main-d'œuvre s'ajustant sans difficultés aux besoins de l'organisation de la production caféière et cacaoyère ; la présence de cette main-d'œuvre a permis de vaincre toutes les réticences des autochtones quant à l'implantation du café et du cacao ; ces manœuvres, renouvelés tous les deux ou trois ans, en écartant toute pression au niveau des salaires, permettaient une rémunération au niveau le plus bas.

L'immigration d'étrangers dégageait les jeunes autochtones non encore propriétaires de terre de toute prestation de travail auprès des aînés, favorisant ainsi l'urbanisation des jeunes ivoiriens qui attendaient d'hériter d'une plantation. De plus cet entraînement se faisait en même temps qu'un accroissement de la scolarité chez la population autochtone due aux importants surplus monétaires dégagés des plantations. La présence de main-d'œuvre étrangère assurant les prestations de travail agricole, les jeunes autochtones scolarisés pouvaient accéder à des emplois spécialisés en milieu urbain.

Avec le temps ce processus va avoir pour effet d'accélérer l'urbanisation, d'intégrer les migrants autochtones à la ville, et de les désengager totalement vis-à-vis de la terre. Lorsqu'ils hériteront de la plantation, ils n'auront pas d'autres recours que le métayage pour sa mise en valeur. L'extension du faire-valoir indirect se fera aussi par la médiation des vieux planteurs qui, n'ayant plus d'enfants scolarisables et à partir d'un certain niveau du surplus monétaire, accepteront de céder leur terre à un migrant étranger, dont la demande se fait de plus en plus forte.

Progressivement, les contrats de travail très lâches qui liaient les migrants Mossi aux planteurs autochtones, et les écartaient totalement de la terre, vont se restreindre. Mais jusque-là l'utilisation de cette main-d'œuvre temporaire aura permis aux différentes populations autochtones intégrées dans une économie de plantation de se transformer et d'accéder aux

formes modernes de production capitaliste, en développant la scolarisation et le secteur industriel et urbain. D'un point de vue global ces populations bénéficient entièrement des retombées économiques des exportations de ces cultures, même plus, elles font supporter la détérioration des termes de l'échange, résultant de leur appartenance à une économie dominée, à cette main-d'œuvre étrangère.

Les changements intervenant dans l'organisation de la production caféière et cacaoyère ont transformé les rapports sociaux de production que les autochtones entretenaient avec les migrants Mossi. Ce processus est concomitant de la nouvelle dynamique migratoire mossi : extension du phénomène à des régions du pays Mossi faiblement touchées auparavant, et à la catégorie des hommes mariés.

Les jeunes Mossi partent de plus en plus nombreux depuis 1968 et désertent totalement les activités agricoles voltaïques pour des durées de plus en plus longues. Ce désengagement temporel et économique vis-à-vis de la société Mossi résulte des possibilités de cession de terre par les autochtones qui poussent le jeune Mossi à un nouveau calcul économique ; il ne s'agit plus exclusivement pour lui d'amasser le pécule nécessaire à une rentrée honorable au village, quand il pourra accéder à l'autonomie économique et résidentielle, il peut et tente de plus en plus de s'installer dans une position sociale plus confortable le temps de son séjour en Côte d'Ivoire. La pression exercée sur les autochtones lui offre au terme d'une prestation de travail simple, la possibilité d'acquérir une partie de la plantation qu'il pourra exploiter à son compte.

Cette accession à une forme d'indépendance économique qui se situe plusieurs années avant celle qu'il aurait pu acquérir au village mossi, engage le migrant vers un nouvel ordre social : sa femme, puis ses frères cadets ne vont pas tarder à le rejoindre ; cette population lui offre alors la possibilité de recréer, certes dans un milieu étranger, certaines formes de rapports sociaux de production dont la direction lui a été trop longtemps soustraite.

On pourrait s'attendre au développement, comme par le passé, de l'économie de plantations, planteurs autochtones et étrangers coexistant et faisant appel à la main-d'œuvre étrangère de plus en plus fortement sollicitée du fait de la présence de ces derniers, si n'entraînait en jeu la politique nationale de grands aménagements agricoles.

Ces aménagements organisés par les pouvoirs publics s'effectuent ou sur des terres appropriées mais non mises en valeur, ou sur des terres délaissées depuis très longtemps ; ils entraînent de ce fait de nouvelles stratégies tant de la part des migrants que des autochtones.

Par exemple, les projets rizicoles de la SODERIZ

dans la région caféière de Gagnoa, vont permettre aux jeunes Mossi d'échapper à la tutelle d'un frère installé avant eux comme planteur, et par là, empêcher la reproduction du système social Mossi, mais aussi et surtout ils vont leur permettre d'échapper à la tutelle des planteurs autochtones comme l'indique J. P. Dozon (1975) : « ces migrants (qui s'installent sur des bas-fonds n'appartenant à personne) en devenant riziculteurs rompent toutes relations et tous les contrats de travail qu'ils avaient auparavant avec les autochtones », ce qui va avoir pour effet de désorganiser la production, et de modifier les rapports sociaux qui l'accompagnent. « Ces jeunes, la plupart voltaïques formaient la réserve de main-d'œuvre de l'économie de plantation locale ; bon nombre travaillaient chez les autochtones comme contractuels ou comme « abusahs »(1). Du point de vue du système de production globale, les bas-fonds se posent comme les concurrents directs des exploitations café-cacao... (Aussi pour les Bété)... le problème n'est plus la pression foncière mais la sauvegarde d'une réserve de main-d'œuvre ».

Ailleurs, dans les régions faiblement peuplées, où l'État entreprend une implantation caféière, comme dans le Sud-Ouest, le processus se présente différemment. Là, les Mossi dès les années 70, obtiennent facilement et directement de la part des autochtones, de grandes étendues de forêt, qu'ils peuvent défricher, et redistribuer aux nouveaux arrivants. Le phénomène s'apparente beaucoup à celui que l'on observe à l'Ouest de la Haute-Volta. Il s'agit vraiment d'une colonisation mossi, avec les différentes caractéristiques qui lui sont contingentes et que nous avons déjà signalées, soit : famille nucléaire et non plus migrant célibataire, mise en valeur de la terre qui prépare une installation définitive, reproduction du système socio-économique d'origine.

On constate finalement que le processus migratoire est loin d'être figé, et qu'il s'entretient constamment au jeu des nouvelles données économiques ivoiriennes.

En milieu rural, la principale conséquence est la détérioration de l'organisation antérieure de la production ; déjà au centre du pays sur les régions anciennes de plantations, les problèmes de main-d'œuvre se posent. La main-d'œuvre étrangère, mossi en particulier, ne remplit plus ses fonctions initiales ; elle n'est plus aussi compressible que par le passé ; les autochtones ne peuvent suppléer à cette main-d'œuvre défaillante. Si d'un point de vue global de la production caféière, le remplacement, comme planteurs, des autochtones par des étrangers n'a aucune importance, il en est autrement des rapports de production des deux communautés, quand de temporaire la présence de la communauté étrangère devient définitive.

Les tentatives d'intégration de celle dernière se font plus vigoureuses, elles sont le vecteur de stratégies nouvelles et de là de nouveaux mouvements migratoires ; la communauté étrangère qui s'implante en milieu rural, en s'immisçant dans une économie de plantation, se tourne qu'elle le veuille ou non vers les formes plus modernes du mode de production capitaliste ; sa base la plus jeune va se diriger vers les villes.

Dans un premier temps, ce mouvement vers les villes est le fait des jeunes Mossi qui après un premier séjour dans la plantation du grand frère, ou d'un autochtone, s'efforcent de se soustraire à une domination trop directe en tentant leur chance à Abidjan.

Dans un deuxième temps, on peut s'attendre à voir les enfants de ces migrants Mossi installés en milieu rural, comme autrefois les enfants des planteurs autochtones, se scolariser, se désengager vis-à-vis de la communauté transplantée, et venir grossir la masse de main-d'œuvre urbaine.

En milieu urbain, à Abidjan principalement, l'immigration est largement responsable de la croissance économique. Abidjan retient le tiers des Mossi absents et l'ensemble du milieu urbain la moitié.

Les migrants arrivant en ville mettent le doigt dans un engrenage d'où ils ne pourront plus l'ôter pour la plus grande majorité. Ils créent la réserve de main-d'œuvre dont les travaux d'urbanisation, d'industrialisation ont besoin. Le rejet à la périphérie, la recherche de l'emploi et les efforts quotidiens d'intégration, vont entraîner l'allongement de la durée d'absence, l'arrivée de la femme, le développement de la famille dans le lieu d'accueil, l'acquisition d'une qualification professionnelle puis d'une maison. Ce processus cumulatif a pour résultat la coupure définitive du migrant de sa société de départ, et son installation dans le lieu d'accueil.

Si nous avons cru bon de rappeler des généralités à propos des mécanismes qui procèdent à la superposition de l'économie traditionnelle par l'économie capitaliste moderne, c'est pour montrer que malgré leur dynamisme propre, les mouvements migratoires en Côte d'Ivoire sont le fait de la politique des grands aménagements tant ruraux qu'urbains. C'est une fois le schéma simple posé — le travail va vers le capital — que les stratégies migratoires s'élaborent. Celles-ci peuvent présenter face à la politique de l'état des résistances et des contradictions.

Ces grands aménagements ont en effet pour conséquence d'accroître la mobilité géographique et sociale des étrangers, et donc de restreindre le contrôle de cette masse de main-d'œuvre. Les Mossi n'exportent plus seulement leur force de travail simple, ils commencent de confronter leur système social aux réalités économiques ivoiriennes. Les

(1) Contrat de métayage attribuant deux tiers de la récolte au propriétaire.

aboutissants en sont la colonisation du Sud-Ouest, la désertion des plantations autochtones, l'installation de communautés urbaines.

Si les migrants Mossi restent pour une très grande partie des travailleurs célibataires qui viennent temporairement vendre leur force de travail, ils constituent à terme des communautés déterminantes dans les migrations internes ivoiriennes et dans le développement inégal des régions selon qu'ils se portent vers telle activité dans telle région, plutôt que dans une autre, ailleurs.

On peut penser que les Mossi vont jouer un rôle important dans les années prochaines dans la nouvelle politique caféière du gouvernement ivoirien dont la volonté d'accroissement de la production est manifeste : « il faut encourager les producteurs par un prix décent et qu'ils soient encouragés à produire du café au lieu de faire du riz ou du palmier à huile » (1)

Dans ces conditions la population étrangère ou d'origine étrangère va représenter une part de plus en plus grande dans la population et avoir un effet d'entraînement économique régional et national de plus en plus fort, ce d'autant que cette population se fixe. Le développement économique de la Côte d'Ivoire est encore plus que jamais, et pour longtemps, mais différemment de par le passé fondé sur le travail des non-ivoiriens.

4. Les incidences économiques sur la société de départ

4.1. L'ÉPARGNE DES MIGRANTS

On a vu que la majorité des migrants revenait vivre dans sa localité d'origine, et, pour ceux qui s'installent en migration, des visites au village maintiennent des liens effectifs pour deux tiers des migrants. Les liens sont indispensables aux jeunes célibataires qui désirent se marier, le système matrimonial obligeant de passer par les aînés. Pour le tiers de ceux qui sont installés et ne donnent pas de nouvelles, deux hypothèses sont plausibles, un décès dont la famille n'a pas eu connaissance, un mariage avec une étrangère qui, mal vue par la société d'origine, pourrait être la cause d'une rupture.

A l'occasion de ces visites et des retours, les migrants et leurs épouses rapportent de l'argent et des marchandises. Cela se produit également quand des migrants installés à l'étranger reçoivent la visite de leurs familles. L'étude économique est limitée ici à ce que rapportent les seuls migrants. On appelle épargne d'un migrant l'argent et les marchandises

envoyés ou rapportés par lui. Cette épargne est calculée pour chaque séjour indépendamment.

Selon le lieu, il y a de grandes inégalités ; ainsi l'épargne d'un migrant en Côte d'Ivoire est-elle deux fois plus importante que celle d'un migrant au Ghana ou en Haute-Volta.

Ceci explique la préférence des migrants pour la Côte d'Ivoire. Jusqu'en 1950, les migrations au Ghana rapportaient plus que les migrations en Côte d'Ivoire. Depuis, c'est l'inverse, et la comparaison ne cesse de se détériorer en défaveur du Ghana. Ceci suffit à expliquer la chute des migrations vers le Ghana dans toutes les régions, sauf dans la région Bissa limitrophe. Par ailleurs, il y a le risque d'une expulsion, ce qui s'est produit avec moins de rigueur, semble-t-il, pour les voltaïques que pour les étrangers des autres pays. De plus, la livre ghanéenne (devenue 2 Cedit) ne cesse de baisser au change parallèle ; elle est passée d'environ 800 F en 1960 à 300 F (2) en 1972. Cette baisse n'est que partiellement compensée par une hausse des gains, aussi y a-t-il une détérioration qui rend moins rentable les retours et peut amener à augmenter les durées de migration et de séjours par la diminution de la fréquence des visites.

En effet, l'étude montre que l'épargne s'accroît avec la durée du séjour jusqu'à deux ans. Au-delà, l'épargne devient sensiblement indépendante de la durée du séjour. Ceci contredit les résultats d'autres enquêtes (ANCEY, 1975 ; KOHLER, 1972) qui montrent que l'épargne augmente avec la durée du séjour, même pour des séjours longs ; cependant, l'augmentation est moins que proportionnelle et l'épargne par année diminue.

L'épargne rapportée par un célibataire diffère notablement de celle d'un homme marié ayant son épouse avec lui en migration. Dans tous les cas, le simple entretien de l'épouse (et éventuellement des enfants) diminue les capacités d'épargne ; parallèlement, l'allongement du séjour diminue l'épargne annuelle moyenne. De plus, les degrés d'installations, plus élevés des migrants avec leurs épouses, diminuent la fréquence des visites et l'épargne rapatriée puisqu'une partie est investie sur place.

Globalement, l'épargne moyenne par année de séjour s'établit à 23 000 F en 1973 pour les migrants revenant de Côte d'Ivoire et à 9 000 F pour ceux qui reviennent du Ghana.

Si l'on fait la comptabilisation des revenus migrants, on arrive, pour la zone représentée par le pays Mossi, et pour l'année 1973, à 2,5 milliards de francs. Si l'on fait l'hypothèse que la zone enquêtée fournit, comme à l'époque de l'enquête de 1961, 55 % des effectifs voltaïques, le revenu pour l'en-

(1) Conférence de presse du Ministre de l'Agriculture ivoirien à son retour de la Conférence de Londres entre les 4 grands producteurs (Brésil, Colombie, Angola, Côte d'Ivoire). (juillet 1975).

(2) Toutes les valeurs monétaires sont exprimées en francs CFA.

semble de la Haute-Volta provenant des migrations représenterait environ 4,5 milliards (1).

Ceci contredirait le fait que les mouvements migratoires sont défavorables à la Haute-Volta, malgré les relations inégalitaires entre la Côte d'Ivoire et la Haute-Volta. Seulement, quand on prend en compte d'une part ce que la Côte d'Ivoire en retire, d'autre part l'utilisation de cet argent et ses effets économiques, cet argument n'a plus qu'une faible valeur face à la désorganisation de la production et de la société que l'absence prolongée des éléments les plus actifs entraîne.

4.2. IMPACT DE L'ÉPARGNE RAPATRIÉE SUR L'ÉCONOMIE DU PAYS MOSSI

La comparaison de données d'autres sources permet de situer l'économie des migrations dans un contexte plus global qui est celui de l'économie des zones de départ.

TABLEAU XII

Structure des revenus monétaires dans les zones de départ

Agrégat	Revenus monétaires par personne et par an		Revenus monétaires par personne et par an	
	Enquêtes 1972-1973 (2)		Enquêtes 1963-1964 (3)	
	Francs CFA	en %	Francs CFA	en %
Agriculture.....	1 130	35	1 000	33
Élevage.....	750	23	280	9
Artisanat.....	210	7	180	6
Salaires et autres transferts.....	440	14	500	17
Vente de produits vivriers élaborés....	340	10	1 040	35
Commerce.....	370	11		
Total (compte non tenu des revenus des migrations)....	3 240	100	3 000	100
Revenus des migrations.....	1 040(4)	—	320	—

(1) Une partie de cet argent est dépensée à l'étranger (voyage, marchandises achetées).

(2) BOUTILLIER (1975) et ANCEY (1975).

(3) Enquête Service de la Statistique de Haute-Volta : INSEE (à paraître).

(4) De ce chiffre, il faudrait déduire le coût du voyage de départ en migration, soit environ 60 F. Sur ces 1 040 F, 600 sont dépensés dans la localité et 440 ramenés en marchandises.

(5) Données de l'enquête 1963-1964.

Ce tableau permet d'estimer pour 1972-73 le revenu monétaire par personne et par an (compte-tenu des revenus migratoires) dans les zones de départ autour de 4000 F CFA, peut-être en légère augmentation par rapport à ce qu'il était dix années auparavant en francs courants, probablement en stagnation, ou même en légère régression en francs constants.

L'analyse de ces données concernant les budgets d'exploitation en zone de départ révèle qu'au niveau de leur structure globale les revenus du secteur primaire, c'est-à-dire solde entre recettes provenant de l'agriculture et de l'élevage (y compris l'auto-consommation) et vente des produits des mêmes secteurs, représentent les deux tiers (5) du revenu global. Au niveau de leur structure en termes monétaires, par contre, les revenus de ce secteur primaire (solde entre recettes et dépenses dans ce secteur) ne représentent qu'un tiers du revenu global (ANCEY, 1975). Seul l'exercice d'activités non agricoles (commerce, salaires, pensions et migrations) et un certain endettement permettent d'atteindre le niveau de consommation actuel.

De ce même point de vue, on peut estimer que le revenu des migrations fournit dans les dernières années, selon les régions, entre 25 et 35 % des revenus monétaires et entre 10 et 15 % du revenu total (c'est-à-dire compte-tenu de l'auto-consommation) des zones de départ.

Cependant, si l'on se réfère à la structure de consommation propre aux revenus migratoires, notamment au caractère ostentatoire de certaines dépenses, on mesure à la fois l'importance de ce revenu dans le niveau de vie de ces zones et le faible impact de ce revenu en tant que moyen de développement des forces productives de ces zones.

Les dépenses effectuées par le migrant lors de son retour représentent 60 % des revenus migratoires. Dans la structure de ces dépenses, ce qui frappe en tout premier lieu, est la proportion élevée d'achats personnels, le tiers, au total, de l'argent. Dans cette rubrique rentrent les achats fréquents de bicyclettes, transistors, et autres dépenses de caractère « ostentatoire ». Elles s'opposent à la faiblesse des dépenses « utiles » pour l'exploitation. S'il en est ainsi, c'est moins parce que les migrants sont jeunes et insoucians que parce qu'ils n'ont pas accès à certains circuits économiques qui sont directement dépendants du statut social. Ainsi, ANCEY a montré par l'analyse des budgets de famille que le

montant des masses monétaires manipulées n'est pas proportionnel au statut social de celui qui les manipule, bien au contraire. Ainsi, par exemple, les aînés tels que les chefs de zaka disposent de revenus monétaires inférieurs à ceux d'éléments plus jeunes, frères cadets, fils mariés. Il existe tout un circuit d'échanges en nature, de revenus en nature et toute une structure de biens, de capitaux (possession de gros bétail) qui sont en grande partie liés au statut social et auquel les cadets n'ont pas accès. C'est ce que LALLEMAND (1972) exprime ainsi :

« Ils (les migrants) rentrent avec des sommes quatre à cinq fois supérieures à celles que leurs pères et leurs frères aînés retirent de leurs travaux annuels. Ainsi généralisée, la détention des gains les plus forts pour la couche la moins importante de la population sur le plan social et familial risquerait de provoquer quelques bouleversements et ce, d'autant plus, que l'environnement reconnaît aux adolescents le droit de disposer de l'argent qu'ils ont gagné. Alors, en tolérant les achats de biens de consommation, l'entourage incite l'individu à se déposséder très vite de cette supériorité économique acquise à l'étranger et le maintient à sa place dans la hiérarchie lignagère et villageoise ».

Les migrants n'ont pas le choix de leurs dépenses. Le gros bétail leur est interdit et ils doivent être au minimum chefs d'exploitation pour investir dans un instrument aratoire (charrue, charrette).

L'effet d'entraînement que ne peuvent avoir ces dépenses sur le niveau des biens productifs, elles l'ont sur les biens de consommation. Avec ces derniers, s'introduisent dans les circuits traditionnels, au niveau des jeunes principalement, des relations jeunes gens-jeunes filles, des schémas européens de consommation, lesquels ne remettent absolument pas en cause, pour l'instant, l'ordre ancien.

Cet ordre, les analyses tendent toutes à le montrer, est particulièrement et paradoxalement renforcé par la migration. En effet, en plus de l'exode des scolarisés, ce sont les éléments les plus jeunes et les plus dynamiques qui partent à la ville en Haute-Volta ou à l'étranger et réussissent à s'y créer des situations prospères. Dans de nombreux cas, il est en effet plus facile pour un Voltaïque de « réussir » en Côte d'Ivoire, par exemple, qu'au village en Haute-Volta. Les possibilités économiques y sont sensiblement plus nombreuses et plus diversifiées (emplois salariés, plantation de café et de cacao, entreprise commerciale et artisanale), les contraintes sociales des aînés y sont plus faibles.

Ce sont ces mêmes éléments qui pourraient, s'ils restaient au village, contester l'autorité socio-politique des aînés et des chefs et se sensibiliser aux problèmes de développement : promotion rurale, diffusion de nouvelles cultures et nouvelles techniques rurales.

Cette absence de diffusion technologique va de pair avec la désorganisation de la production due à l'absence prolongée des migrants.

4.3. EFFET DE L'ABSENCE PROLONGÉE SUR L'ORGANISATION DE LA PRODUCTION

Nous avons dit plus avant que les migrations saisonnières constituaient la proportion la plus faible des migrations. Nous avons vu également le désintérêt progressif des jeunes migrants pour les activités agricoles voltaïques, qui s'exprimait au travers du calendrier des retours.

Il s'ensuit un emploi de plus en plus fréquent et de plus en plus intensif des « inactifs » (vieux et enfants) pour compenser cette perte de main-d'œuvre masculine dans les moments les plus importants du calendrier agricole Mossi. La raréfaction de la main-d'œuvre, la diminution de sa productivité s'accompagnent d'un resserrement au sein de la famille nucléaire et de la disparition des groupes d'entraide dans les travaux des champs et dans la constitution des greniers ; il en résulte une grande faiblesse des stocks vivriers face aux accidents climatiques comme on l'a constaté lors de la sécheresse de 1970-73. Les envois d'argent des migrants, plus intensifs ces années-là qu'autrefois, n'ont pu combler le manque qu'à la longue leur absence avait créé.

Même en dehors de cela, le processus migratoire, s'il renforce l'ordre ancien, ne peut le faire qu'en appauvrissant la société. Si par le passé, l'organisation sociale Mossi, en favorisant les migrations d'hommes jeunes nécessaires à l'économie de plantation mise en place par le capitalisme européen, sauvegardait son intégrité, et pouvait se reproduire sans remous, il n'en est plus ainsi actuellement.

En effet, nous avons vu que le calcul socio-économique que peut effectuer le migrant n'est plus maintenant tourné seulement vers sa société d'origine mais plutôt vers la société d'accueil où s'effectuent les grands aménagements agricoles. Il en résulte un allongement des durées de migrations, un accroissement du nombre de femmes et d'enfants accompagnant le migrant, et enfin une intégration de plus en plus poussée dans le pays d'arrivée. A la longue, la population contrôlée par les aînés se réduit de plus en plus, ce qui ne peut manquer d'affaiblir les pouvoirs de ces derniers, et plus globalement la cohésion de la société.

Cette dégradation n'est pas encore aujourd'hui très sensible car à peine un tiers des migrants ont des absences prolongées au-delà de dix ans, et la majorité des jeunes reviennent, après avoir rempli leur rôle de manœuvres dans les secteurs de l'économie moderne du pays d'accueil.

Seulement, cette tendance est celle dans laquelle

s'engagent les régions les unes après les autres selon qu'elles sont intégrées depuis plus ou moins longtemps, par la médiation du phénomène migratoire, dans cette sorte de système complémentaire que forment les sociétés rurales voltaïques et les sociétés de type industriel et à « capitalisme agraire » de la basse côte. Cette complémentarité impliquant d'ailleurs une inégalité croissante entre les unes et les autres.

4.4. DÉTERMINISMES RÉGIONAUX DES MIGRATIONS

On peut distinguer trois zones pour lesquelles les conditions socio-économiques sont proches. D'une part, les régions du nord (Yatenga, Kaya) où les tendances patriarcales sont les plus fortes, les zaksé plus souvent pluricellulaires, les structures sociales paraissent les plus fortes et les plus complexes. D'autre part, les autres régions Mossi (Koudougou, Ouagadougou, Koupela) qui offrent des tendances diverses et la région Bissa qui présente de nombreuses particularités.

On peut ainsi étudier les différentes réponses migratoires à ces données à l'intérieur de ces zones et d'une zone à l'autre.

4.4.1. *Dans le pays Mossi central, Koudougou se différencie par une densité de population forte et un taux d'accroissement naturel élevé.*

Koudougou est une région où le phénomène migratoire est très ancien, et se développe sans cesse en direction de zones extérieures au pays Mossi, étant ainsi d'une part pour partie responsable de l'importance des flux annuels de migration agricole, et entraînant d'autre part de forts taux d'absences en migration de travail à l'étranger. Ces taux d'absences sont très élevés tant chez les hommes que chez les femmes ; en effet tous les hommes mariés sont accompagnés par leurs épouses.

Alors que dans les régions de Ouagadougou et Koupela, les taux d'absences sont plus faibles, et plus particulièrement chez les femmes, un certain nombre de migrants mariés étant seul à l'étranger. Toutefois, il faut constater pour l'ensemble qu'au départ les célibataires constituent plus des 4/5 des migrants. Le phénomène les touche pratiquement tous sans exception, dès le début de l'âge adulte (21 ans en moyenne).

La région de Koudougou envoie davantage de migrants temporaires à l'étranger. Ces premières migrations sont suivies d'une deuxième plus souvent que dans les régions de Ouagadougou et Koupela. Dans ces deux régions, une partie des migrations continue à être dirigée vers le Ghana.

Koudougou est une région qui connaît un fort dynamisme naturel (2,1 %) qui se trouve partielle-

ment compensé par une vitalité migratoire tout aussi importante. Le processus migratoire s'intègre totalement au système de production ; ainsi, il peut y avoir un village en Côte d'Ivoire qui soit une véritable annexe du pays Mossi, les migrants temporaires faisant la navette entre les deux, passant plus de temps cependant auprès des migrants installés en Côte d'Ivoire. Aussi, les migrations de travail sont mieux acceptées comme l'atteste la fréquence des dons pour payer le premier voyage, sacrifice qui est compensé par des visites plus fréquentes.

Mais, plus généralement, sans aller jusqu'à dire que le phénomène migratoire en plus d'être une réponse à des données sociologiques objectives est une façon de résoudre les problèmes de surpeuplement, on est bien forcé de constater que cette région de Koudougou est le siège de forts mouvements de population, naturels et migratoires, qui s'autorégularisent.

Les deux composantes migrations agricoles et migrations de travail se complètent, les premières concernant davantage les plus jeunes des aînés, les secondes les cadets. Mais, parmi ces migrations de travail, certaines installations se font dans des plantations où le migrant est à son compte ; dans ce cas, les distinctions s'estompent ; cependant l'importance des mouvements vers la Côte d'Ivoire l'emporte numériquement sur ceux dirigés vers l'Ouest.

4.4.2. *Dans le nord, Yatenga et Kaya constituent des points extrêmes d'intensification du phénomène migratoire. Le Yatenga est une très ancienne région de migration ; les Mossi s'y sont beaucoup déplacés, d'abord sur les marges du pays, pour fuir les pressions administratives, ensuite vers le nord-ouest et la Côte d'Ivoire.*

« Depuis plusieurs décennies, cette région fournit les deux types de mouvements migratoires (agricole et de travail) qui ont atteint une ampleur sans précédent dans les dernières années. Il ne s'agit plus de migration, mais d'exode. Les hommes mariés partent avec leur famille vers la Côte d'Ivoire pour plusieurs années, sinon définitivement, et il y a lieu de se demander si la distinction entre les caractères des deux types de migrations observés peut être encore maintenue pour le Yatenga ». (MARCHAL, 1975).

En effet, il y a en 1973, 39 % de mariés parmi les migrants de travail en Côte d'Ivoire. Ils sont tous avec leur famille, sauf quelques-uns qui sont chef d'exploitation et effectuent des migrations courtes. Face à cet exode, les vieux retiennent les jeunes qui constituent une part importante des aides familiaux. L'âge au premier départ est ainsi relativement élevé, 24 ans. Ensuite, la pression sur la terre est telle que les aînés encouragent le départ des cadets (voir la fréquence de dons pour payer le voyage du

TABLEAU XIII
Récapitulation des données sur les mouvements de population par région

CARACTÉRISTIQUES	Koudougou	Yatenga	Kaya	Bissa	Ouagadougou	Koupela
Proportion d'individus ayant de 15 à 59 ans parmi les présents :						
— hommes.....	43	43	50	48	47	50
— femmes.....	54	51	56	55	54	57
Taux d'accroissement naturel.....	2,1	1,8	1,4	1,1	1,6	1,1
Densité habitant/km ²	66	63	30	35	46	35
MIGRATION DU TRAVAIL						
Proportion d'absents en 1973 :						
— sexe masculin.....	27	24	15	24	18	16
— sexe féminin.....	12	11	3	10	5	4
Taux d'accroissement annuel des absents de plus de 15 ans.....	8	7	12	10	9	10
Proportion d'hommes mariés parmi les absents en 1973.....	28	39	19	32	21	24
Nombre d'épouses pour 100 migrants mariés.....	98	72	56	96	76	73
Proportion de migrations ouvertes :						
— en Côte d'Ivoire.....	59	50	52	76	54	56
— au Ghana.....	10	18	16	58	16	31
Proportion de migrations de plus de cinq ans parmi les migrations ouvertes....	38	35	35	52	39	32
Proportion de visites après cinq ans de migrations ouvertes.....	53	48	31	29	38	31
Nombre moyen actuel de migrations par migrant à 35-39 ans.....	1,60	1,64	1,32	1,15	1,44	1,39
% flux vers la Côte d'Ivoire en 1973....	94	90	92	58	83	79
Proportion de célibataires au départ....	82	69	86	72	82	82
Âge moyen au premier départ.....	20	24	22	20	21	21
Proportion de dons dans l'argent du voyage.....	21	25	8	9	11	8
MIGRATION AGRICOLE						
Taux d'émigration agricole pour mille..	19	35	8	2	2	2

migrant). Ainsi, la population du Yatenga connaît une stagnation presque absolue.

Peut-on s'attendre à ce que la région de Kaya connaisse le même sort ? Cette région était antérieurement peu touchée par les migrations de travail ; ce n'est que dans la dernière décennie que le mouvement s'est accéléré avec un taux de croissance annuel de 12 %. Les migrations de travail sont encore récentes et touchent la partie ouest de Kaya (sous-préfecture de Kongoussi, voir MARCHAL, 1975). Ainsi, s'il y a encore 86 % de célibataires au départ et un nombre assez faible de migrations par migrant, le fait que la croissance du nombre de migrants mariés accompagnés de leurs épouses soit la plus forte dans cette région est le signe que la région de Kaya connaît sans transition les modalités nouvelles du phénomène migratoire.

Cette partie est également la partie la plus densé-

ment peuplée et celle dont le taux d'émigrés agricoles est aussi élevé que dans la partie limitrophe du Yatenga (tabl. IX). Cependant, pour l'ensemble de la région de Kaya, la pression démographique étant beaucoup plus faible qu'au Yatenga (1,4 % contre 1,8 %) et la densité plus faible (30 contre 63 habitants par kilomètre-carré), les migrations de travail récentes peuvent être reliées aux conditions socio-économiques proches et aux conditions climatiques de ces dernières années.

4.4.3. *Le particularisme du pays Bissa vis-à-vis du phénomène migratoire* a été souligné à plusieurs reprises et plus particulièrement dans la partie traitant des migrations ghanéennes.

Le fondement du mouvement migratoire y est différent des autres régions du pays Mossi. Il en résulte des mouvements de population de nature

différente. Le migrant au départ du pays Bissa entame sa première et unique migration. Il reviendra après une absence de 10 à 20 ans. Certaines de ces migrations sont de type agricole, près de la frontière du Ghana, d'autres sont des migrations de travail vers la Côte d'Ivoire. Ces dernières sont encore très récentes, et peuvent expliquer ainsi la forte proportion de migrations ouvertes en Côte d'Ivoire (76 %). Cette proportion, également forte pour les départs en direction du Ghana, s'explique surtout par le non-retour d'anciens départs.

Jusqu'à maintenant, on pouvait penser que les départs au Ghana étaient sous-tendus par l'idée d'une installation définitive. On ne peut pas dire encore la même chose en ce qui concerne les départs vers la Côte d'Ivoire. Il n'en demeure pas moins que les taux d'absences sont élevés et ce, pour des durées extrêmement longues : 52 % des hommes de plus de quinze ans absents le sont depuis une durée supérieure à cinq ans.

Enfin, cette région, avec un taux d'accroissement naturel de 1,1 % a une population relativement vieille, avec des densités élevées. Les migrations de travail ne semblent pas intégrées comme à Koudougou et dans le Yatenga au système socio-économique : peu de dons pour les départs, peu de visites. L'argent ramené au village reste faible. Le particularisme de cette région nécessite des investigations d'ordre socio-économique pour mieux comprendre les mécanismes.

4.4.4. *La région de Ouagadougou* a des mouvements migratoires faibles à l'étranger et l'ouest de la Haute-

Volta ; cela peut s'expliquer par le rôle de la capitale qui concurrençait les autres lieux migratoires, et absorbe ainsi une partie du courant migratoire.

La région de Koupéla est une zone de transition entre les régions de Kaya, de Ouagadougou et Bissa.

Conclusion

Nous avons essayé de montrer au long de cet article comment les contradictions sociales au sein d'une société de type agricole « précapitaliste » étaient utilisées au profit d'un capitalisme moderne.

Si la migration des Mossi est un produit des conditions d'accès à l'autonomie économique et résidentielle, les transmissions de zaksé étant l'occasion de scissions qui peuvent se résoudre en migrations agricoles, elle ne pourrait être dite « de travail » sans une volonté de développer l'économie moderne en Basse Côte et non pas en Haute-Volta.

Il est d'ailleurs remarquable que la plupart des projets d'aménagements agricoles en Haute-Volta, tournés vers une amélioration de la production vivrière, échouent constamment tandis que les aménagements agricoles ivoiriens de cultures de rente (café, cacao, et même le riz) ont pour effet d'entraîner une nouvelle dynamique migratoire. Aussi il nous apparaît vain de parler de politique de développement de la Haute-Volta, s'il n'est pas fait référence à celle mise en place par le capitalisme international en Côte d'Ivoire.

Manuscrit reçu au Service des Publications de l'O.R.S.T.O.M., le 16 décembre 1977.

BIBLIOGRAPHIE

- AMIN (S.), 1967. — Le développement du capitalisme en Côte d'Ivoire. Éditions de Minuil, Paris, 336 p.
- ANCEY (G.), 1975. — Milieux ruraux Mossi. Aspects économiques. Ministère du Travail et de la Fonction Publique, Ouagadougou, 215 p.
- ANCEY (G.), 1977. — Variation Mossi sur le thème : reproduction des milieux ruraux mis en contact avec le système capitaliste extérieur. *In* : Travaux et Documents n° 64, O.R.S.T.O.M., Paris : 1-13.
- BOUTILLIER (J. L.), 1964. — Les structures foncières en Haute-Volta. *Études Voltaïques* n° 5, Ouagadougou.
- BOUTILLIER (J. L.), 1975. — Données économiques concernant les migrations de la main-d'œuvre voltaïque. *In* : Enquête sur les mouvements de population à partir du pays Mossi, t. II, fasc. I : 147-204. Ministère du Travail et de la Fonction Publique, Ouagadougou.
- DOZON (J. P.), 1975. — Problématique rizicole dans la région de Gagnoa. O.R.S.T.O.M., Petit Bassam, 158 p. ronéo. Enquête démographique par sondage en République de Haute-Volta 1960-61. 1970, 410 p.
- KOHLER (J. M.), 1972. — Les migrations des Mossi de l'Ouest. Travaux et Documents n° 18, O.R.S.T.O.M., Paris, 106 p.

- LALLEMAND (S.), 1972. — Une famille Mossi, Paris.
- MARCHAL (J. Y.), 1975. — Géographie des aires d'émigration. *In* : Enquête sur les mouvements de population à partir du pays Mossi. T. II, fasc. 3, p. 30-72. Ministère du Travail et de la Fonction Publique.
- QUESNEL (A.) et VAUGELADE (J.), 1975. — Les mouvements de population Mossi; (I) Démographie et Migration. (I) méthodologie de l'enquête par sondage *In* : Enquête sur les mouvements de population à partir du pays Mossi, t. II, fasc. I : 4-146 et Annexe : 127 p. Ministère du Travail et de la Fonction Publique, Ouagadougou.
- ROUAMBA (P. T.), 1970. — Yaoghin en pays Mossi. *Études rurales*, Paris.
- SKINNER (E. P.), 1960. — (February). The Mossi Pogsioure. *Man* (2).
- SKINNER (E. P.), 1960. — (March). Intergenerational conflict among the Mossi father and son. *Journal of conflict resolution* 5-1.
- SKINNER (E. P.), 1972. — Les Mossi de Haute-Volta. *Nouveaux Horizons*, Paris, 180 p.
- SONGRE (A.) et SAWADOGO (J. M.), 1972. — Les effets de l'émigration massive des voltaïques dans le contexte de l'Afrique Occidentale. Notes et documents voltaïques (5-3). IDP. CVRS, Ouagadougou.